

**Syndicat mixte ouvert de la Cité de la gastronomie
Paris-Rungis et de son quartier**

Séance du Comité syndical du 9 février 2026

Date de convocation : 30/01/2026

Délibération n°2026-03

Objet : Budget primitif 2026

Le 9 février 2026, le Comité Syndical, régulièrement convoqué, s'est réuni, sous la présidence de Monsieur Bruno Marcillaud, Président

Nombre de membres composant le Comité Syndical : 28

Nombre de membres présents : 15

Nombre de membres représentés : 2

Présents : Jean-Daniel AMSLER, Patrick ATTARD, Alain DUQUESNE - suppléant de Véronique BASTIDE, Régine BOIVIN, Dalila CHAIBELAINE - suppléante de Antoine BRUNO, Stéphanie DAUMIN, Bruno HELIN, Magali MAIGNEN-MAZIERE - suppléante de Patrick LEROY, Marion MARTIN, Antoine MORELLI, Mélanie NOWAK, Françoise LECOUFLE, Nicolas TRYZNA, Metin YAVUZ, Bruno MARCILLAUD.

Pouvoirs : Richard DELL'AGNOLA pour Bruno MARCILLAUD, Michel LEPRETRE pour Stéphanie DAUMIN

Le quorum étant atteint,
M. Patrick ATTARD a été désigné secrétaire de séance ;

LE COMITE SYNDICAL

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L.5111-1 et L.5722-1,

Vu l'arrêté du Préfet du Val-de-Marne n°2016/1572 du 20 mai 2016 portant création du Syndicat mixte ouvert de la Cité de la gastronomie Paris-Rungis et de son quartier,

Vu les statuts du Syndicat et notamment les articles 7-3 et 11,

Vu la délibération n°2026-01 prenant acte du débat d'orientations budgétaires 2026,

Ayant entendu le rapport de Monsieur le Président,
Le Comité syndical,

Après en avoir délibéré,

**VOTE
DECIDE**

Article unique :

Approuve, chapitre par chapitre, le budget primitif 2026 du Syndicat qui s'équilibre en dépenses et en recettes selon le tableau suivant :

FONCTIONNEMENT			
DEPENSES		RECETTES	
011 Charges générales	409 035,98 €		
012 Dép. personnel	258 000,00 €	74 Dotations & participations	506 500,00 €
65 Autres charges	700,00 €		
042 amortissement op d'ordre	2 097,32 €	042-777 Amort. quote part sub.	163 333,30 €
Total	669 833,30 €	Total	669 833,30 €
INVESTISSEMENT			
DEPENSES		RECETTES	
20 immobilisations incorporelles	44 000,00 €	13 Subventions d'investissement	4 733 333,00€
21 Immobilisations corporelles	1 900,00 €	13338 remboursement SID	153 802,98 €
23 Immobilisations en cours	180 000,00 €	040 281538 Amort. op ordre	2 097,32 €
204	4 500 000 €		
040 1391 Amortissement sub	163 333,30 €		
Total	4 889 233,30 €	Total	4 889 233,30 €

Fait et délibéré ce jour
Pour extrait Conforme

Le Président
Bruno MARCILLAUD,
Par délégation,



Accusé de réception en préfecture
094-200062883-20260209-DEL2025-03-DE
Date de télétransmission : 09/02/2026
Date de réception préfecture : 09/02/2026